

Assemblée des membres 2019 de l'IAI Québec¹

L'Assemblée des membres de l'IAI Québec s'est tenue par voie électronique, le 8 octobre 2019.

Une fiche explicative, les documents afférents et le bulletin de vote sur les résolutions à adopter ont été transmis aux 293 membres, par courriel. Les membres avaient jusqu'au 16 octobre 2019 pour voter.

38 membres ont pris connaissance de la documentation transmise et ont exercé leur droit de vote.

Le résultat du vote

	OUI	NON	Je m'abstiens
Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale des membres 2017	30		8
Adoption du Projet de Règlement 1 modifié	37		1
Adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018	37		1
Élection des administrateurs par acclamation	37		1
Désignation de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 (Firme Lemieux Nolet)	38		

Par conséquent, le procès-verbal de l'assemblée générale des membres 2018, les modifications au Règlement 1 et les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 sont adoptés.

Les candidats aux postes d'administrateur sont élus par acclamation.

La firme Lemieux Nolet est désignée à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020.

Les commentaires reçus

Processus d'élection des administrateurs

Il serait opportun que tous les membres désignés possèdent de l'expérience concrète en audit comme c'est le cas de 3 des 4 candidats.

¹ Ce document tient lieu de procès-verbal de l'assemblée des membres 2019.

Nomination des dirigeants de l'IAI Québec 2018-2019

Conformément à l'article 6.2 du Règlement 1, le conseil d'administration a nommé ses dirigeants pour l'année 2019-2020 : madame Mélanie Perron à titre de présidente, messieurs Marc Filion et Martin St-Louis à titre de vice-présidents, madame Carole Bédard à titre de secrétaire et monsieur Steeve Talbot à titre de trésorier.

Pour toute autre information sur l'IAI Québec, nous vous invitons à consulter notre site internet au <https://chapters.theiaa.org/quebec-city>.